



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'éducation

Question écrite n° 39492

Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés rencontrées par certains enfants lors de l'apprentissage de la lecture.

L'apprentissage de la lecture privilégie aujourd'hui les méthodes globales pour apprendre à lire. Les études sur l'échec scolaire mettent en évidence que la méthode globale est source des difficultés rencontrées par certains enfants. Pour ceux-ci l'apprentissage de la lecture se fait par mémorisation et non par une compréhension des mécanismes du langage écrit. Les méthodes globales d'apprentissage de la lecture ne permettent pas une construction progressive des éléments de la phrase. En outre, l'apprentissage de la lecture est en pratique de plus en plus souvent dissocié d'une pratique courante de l'écriture dans les premières années d'école primaire. Ce phénomène contribue à accentuer les difficultés des élèves. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour reformer l'apprentissage de la lecture afin de renforcer la lutte contre l'échec scolaire.

Texte de la réponse

Ce sont les rumeurs plus que des études documentées qui font croire que les méthodes globales seraient privilégiées pour l'apprentissage de la lecture. La réalité est tout autre dans les classes. Le rapport élaboré par l'inspection générale de l'éducation nationale en janvier 1995 sur l'apprentissage de la lecture à l'école primaire est très clair sur ce point. Il y est écrit : « pour la plupart des maîtres du cours préparatoire, l'accès au sens et la maîtrise de la combinatoire constituent deux préoccupations majeures dans leur enseignement de la lecture. Le discours sur l'antagonisme entre décodage et compréhension n'est pas présent chez eux ; ce débat a davantage concerné certains formateurs que les praticiens... » Si les enseignants en France, comme dans tous les pays de l'Union européenne hormis le Luxembourg, ont l'initiative du choix de la méthode, des outils pédagogiques et des modalités d'évaluation, les inspecteurs de l'éducation nationale veillent à ce que les programmes soient parfaitement respectés, et ces derniers sont également sans ambiguïté. Les nouveaux programmes pour l'école primaire du 22 février 1995 précisent - page 44 - que « l'apprentissage de la lecture et l'accès au sens procèdent essentiellement de trois démarches complémentaires et concomitantes qui associent constitution d'un premier capital de mots, déchiffrement et recours au contexte ». Ils signalent également - page 46 - que « lire et écrire sont deux activités indissociables dès le niveau des apprentissages fondamentaux ».

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39492

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 1996, page 2934

Réponse publiée le : 8 juillet 1996, page 3674